

Image not found or type unknown



## renouvellement de bail commercial

Par **saxopiano**, le **04/10/2019** à **18:09**

bonjour,

En tant que bailleur d'un local commercial, j'ai donné congé à mon locataire avec offre de renouvellement 7 mois avant la fin du bail. La fin du bail arrivant (2 semaines), mon locataire n'a jamais répondu à mon offre de renouvellement et du nouveau loyer. Ma question est la suivante : que dois-je faire faire au renouvellement : lui envoyer une demande avec le nouveau loyer ? peut il faire appel de celui-ci sachant que depuis 7 mois il fait le mort. A t il 2 ans pour faire appel ? . Merci pour votre aide car je n'arrive pas à délémer la vérité